



EDF / DTG

Monsieur le directeur

M AUTUORI Serge
EDF Hydro DTG
134 chemin de l'Étang
38950 Saint-Martin-le-Vinoux

Grenoble, le 7 avril 2025

Objet : Préavis de grève

Monsieur le directeur, au vu de la situation intenable pour les agents au regard des nouvelles règles sur les déplacements applicables au 1 Avril 2024, sans présentation au préalable à l'ensemble du personnel, nous vous informons par la présente notre décision de déposer un préavis de grève local du :

Du 14 avril 2025 06h00 au 16 mai 2025 24h00

La CGT appelle tous les agents d'EDF hydro DTG à se mobiliser afin de peser sur les négociations concernant les revendications des agents d'EDF HYDRO DTG face à notre direction.

En particulier les revendications portent sur :

- Annulation de l'application du référentiel sur les déplacements, voyages, frais et indemnités.
- Annulation de l'application de la note de cadrage des IGD à la DPIH (2014)
- L'application pleine et entière des PERS 691, 791, 793.
- L'utilisation des véhicules de l'entreprise pour l'ensemble du personnel sous régime d'astreinte.
- Revalorisation de la Prime d'Intervention sur Site Distant à hauteur de l'inflation 2017-2025.
- Remboursement de l'ensemble des frais engagés par les agents dans le cadre professionnel (annulation d'intervention).
- L'application de la note CIH concernant les déplacements à l'étranger.

RUDY PREPOLESKI CARON

Délégué Syndical CGT EDF Hydro DTG

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'R' followed by a series of horizontal strokes.

